

PLUi de Lantosque : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 29 avril 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Lantosque (Alpes-Maritimes) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 4 mars 2026. Il délimite 67 zones, dont 37 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 29 avril 2026.

- Le PLUi de Lantosque s'applique dans sa version du 4 mars 2026 ; nous publions 38 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 67 zones : 37 urbaines (U), 0 à urbaniser (AU), 20 agricoles (A) et 10 naturelles (N).
- Sur les 99 communes des Alpes-Maritimes dont nous publions le document, Lantosque occupe le rang 33 par le nombre de zones délimitées : 16 zones de plus que la médiane du département (51 zones).
- 9 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Lantosque depuis 2013, pour 5 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	67 zones
Zones urbaines (U)	37 zones
Zones à urbaniser (AU)	0 zone
Zones agricoles (A)	20 zones
Zones naturelles (N)	10 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI METROPOLE NICE COTE D'AZUR
Version du	4 mars 2026
Partition GPU	DU_200030195
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200030195/3c792b42afaf0c73febbebdfd156b50f/200030195_reglement_20250711.pdf
Règles extraites	38 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Lantosque

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Feu de forêt
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	13 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	20 octobre 2023
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/06-alpes-maritimes/lantosque-06074>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Lantosque : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques couverts par ces plans

Plans de prévention des risques naturels prescrits

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Mouvement de terrain, Séisme

1 plan

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UAa, UAb, UBg, UBj, UFa1, UFa2, UFa3, UFb1, UFb3, UFb8, UFc1

Situation administrative

Code INSEE

06074

Code postal

06450

Intercommunalité

Métropole Nice Côte d'Azur

Département

Alpes-Maritimes

Région

Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

67 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

67 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

67 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

La Bollène-Vésubie (5,3 km)

35 zones

Roquebillière (5,8 km)

59 zones

Utelle (6,9 km)

60 zones

Venanson (9,1 km)

19 zones

La Tour (9,4 km)

23 zones

Duranus (9,6 km)

21 zones

Belvédère (10,0 km)

37 zones

Clans (10,7 km)

29 zones

Tournefort (12,9 km)

14 zones

Saint-Martin-Vésubie (12,9 km)

79 zones

Marie (13,0 km)

11 zones

Levens (15,6 km)

72 zones

Bairols (15,6 km)

8 zones

Bonson (16,9 km)

20 zones

Valdeblore (17,8 km)

59 zones

La Roquette-sur-Var (18,3 km)

50 zones

Ilonse (18,7 km)

12 zones

Rimplas (19,0 km)

19 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/06-alpes-maritimes/lantosque-06074>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.